



## COP21 : forces et faiblesses de l'Accord de Paris

Sauvons Le Climat

14-12-2015

1. L'Accord de Paris signé dans le cadre de la COP21 doit être salué. SLC se félicite du rôle de la France qui a su mobiliser les pays les plus réfractaires, pays en développements ou pays bénéficiant de ressources fossiles abondantes, en présentant des compromis certes insuffisants, mais qui ont pu emporter le vote.
  - Le réchauffement climatique et son origine anthropique sont reconnus par la totalité des 195 états et une démarche volontariste de limitation du réchauffement entre +1,5 °C et +2 °C est envisagée ;
  - Les plus grands émetteurs (Chine, USA, Russie, Canada, Australie etc.) se sont désormais engagés à limiter puis diminuer leurs émissions.
  - Les pays acceptent que leurs progrès soient périodiquement évalués sur la base de leurs propositions de contribution à la réduction des gaz à effet de serre.
  - Cet accord n'est pas "juridiquement contraignant", mais seulement ambitieux, global et moralement contraignant. C'est un compromis arraché à la limite de l'acceptable pour les parties dont les intérêts divergents se sont affrontés jusqu'à la dernière minute.
  
2. Le succès technique est moins évident, car la limitation du réchauffement au-dessous de 2 degrés sera extrêmement difficile à obtenir et s'engager sur une limitation à nettement moins, vers 1,5 °C, est illusoire sans ouvrir nettement un recours à toutes les voies non carbonées, en ne déséquilibrant pas les écosystèmes (par un recours massif à la biomasse par exemple). Des points importants sont à souligner :
  - Pas d'indications des mécanismes de formation d'un prix du carbone, pourtant largement demandés par le monde scientifique.
  - Si tout recours aux énergies fossiles est appelé à disparaître avant 2100, les technologies les plus aptes à réduire les émissions de CO2 dans des conditions économiquement et socialement acceptables ne sont pas citées.
  - Le traitement sibyllin du problème crucial de la production d'énergie durable, avec le cas particulier des énergies renouvelables en Afrique, montre que le débat sur l'énergie n'est pas abouti et que l'énergie nucléaire et la séquestration du carbone restent des tabous imposés par certaines ONG.
  - La réduction d'ici 2030 des émissions de 50 à 40 milliards de tonnes mentionnée dans l'Accord de Paris, soit environ 5 tCO2 par an par habitant, est insuffisante pour passer nettement au-dessous de 2 degrés de réchauffement, a fortiori pour atteindre l'objectif de +1,5 degrés qui sera évalué en 2016.
  -
  
3. Le travail à accomplir reste immense
  - Tous les 5 ans, la COP évaluera les évolutions de chaque «contributions nationales déterminées», en laissant aux instances techniques le soin de préciser les moyens d'action qui seront recommandés.
  - Il est demandé au GIEC de déterminer les effets d'un réchauffement de 1,5°C et les scénarios d'émissions de gaz à effet de serre correspondants..
  - Les mécanismes pour répartir les efforts de manière équitable restent à préciser : par exemple pourquoi, en Europe, la France devrait elle s'imposer des objectifs plus contraignants que ceux de voisins moins vertueux ? Le risque est d'obtenir des «contributions nationales déterminées» insuffisantes pour atteindre l'objectif.
  - La trajectoire actuelle conduisant plutôt à 3°C, les dispositions à prendre vis-à-vis des populations menacées (niveau des mers, sécheresses, etc.) devront se développer parallèlement aux dispositions de réduction des gaz à effet de serre.
  - Le constat des évolutions de chaque pays pourrait être le départ de conflits d'intérêt très clivants, qui pourraient paralyser les mécanismes futurs d'action. Quelles responsabilités historiques des uns et des autres dans l'évolution du climat et ses conséquences pour les populations fragilisées ? Qui paiera quoi ? Le changement climatique, s'il était mal maîtrisé, ne mettra pas la planète en danger, comme veulent le faire croire les activistes de l'écologie punitive, mais sera injuste, certains pays en bénéficiant et d'autres en souffrant. Comment équilibrer les financements apportés par les pays de l'OCDE (et la Chine) entre action contre les émissions, adaptation au réchauffement et aides aux pays les plus fragilisés : presque tout reste à faire... or, il y a urgence.
  
4. SLC estime qu'une limitation du réchauffement climatique résultera principalement des progrès réalisés dans les 15 prochaines années, avec essentiellement des technologies déjà matures. Certains pays et ONG ont réussi à marginaliser l'énergie nucléaire, à brider l'hydraulique. Or, les énergies intermittentes ou saisonnières auront besoin d'un back-up pilotable et non carboné, que seul le nucléaire et hydraulique pourraient offrir dans de nombreux pays ayant le niveau technologique requis.
 

Le grand climatologue James Hansen et de nombreux scientifiques de tous pays ont souligné qu'un recours au nucléaire, en support des énergies renouvelables, sera obligatoire pour respecter l'objectif. Ils ont plusieurs

fois pris exemple sur la France et la Suède pour démontrer l'efficacité du remplacement des centrales électriques à charbon par des centrales nucléaires et la possibilité d'une transition en une vingtaine d'années. Il serait grand temps que les ONG qui font profession de lutter contre le réchauffement climatique reconnaissent que l'énergie nucléaire est une part importante de la solution de la question climatique avec les énergies renouvelables.

**Conclusion :**

L'unanimité du vote donne à cet accord une force certaine, probablement supérieure à celle d'un accord juridiquement contraignant inapplicable. Mais deux points essentiels résultent des discussions et des compromis acceptés. Le premier est que les deux notions qui devraient guider les futurs débats sont le niveau de gaz à effet de serre acceptable et l'inventaire des énergies durables disponibles à court terme en priorité (15 ans) et envisageable raisonnablement à moyen terme (30/40ans), dans chaque pays et dans des conditions économiques et sociales supportables. Le second est que les constats futurs devront être correctement évalués, qu'il s'agisse des émissions ou des évolutions du climat et ses conséquences, pour limiter les conflits d'intérêt.

Concernant la France, Sauvons Le Climat ne peut que noter le peu de crédibilité du discours politique français, fondé sur la loi sur la transition énergétique. Il reste en-dessous des mérites reconnus de la France en matière de baisse des émissions de gaz à effet de serre. Il est en effet surprenant que la France n'ait pas mis en avant ses performances actuelles, qui lui permettent d'être très en avance sur les autres grands pays européens, et pratiquement à l'objectif de 5 tonnes de CO2 par habitant et par an, grâce à ses énergies renouvelables, comme l'hydraulique et la biomasse, à des efforts qui devraient être amplifiés sur l'efficacité énergétique et au nucléaire pour la production d'électricité. Le débat doit sortir du terrain des alliances électorales pour s'appuyer sur des expertises techniques et économiques..

Il n'y aura pas de solution unique, chaque pays devant agir à la fois efficacement et dans l'intérêt de sa population